



C'est quoi, une Ecole de Prière pour Jeunes (EPJ) ?

1. Origine et objectifs

L'appellation *Ecole de prière pour jeunes* a été retenue de par sa filiation aux Ecoles de prière d'adultes prêchées par Jean FOURNIER, en référence à l'appel du Christ dans l'Évangile à se « *mettre à son école* » (Mt 11, 29) et à « *laisser les enfants venir à [Lui]* » (Mc 10, 14), et enfin, à la suite des disciples qui demandent à Jésus : « *Maître, apprends-nous à prier* » (Lc 11, 1).

L'objectif de ces *Ecoles de prière* est ainsi de permettre aux enfants et jeunes de rencontrer Jésus :

- dans la prière
- dans l'amour fraternel.

2. Pédagogie

Son cadre est directement inspiré de la pédagogie ignacienne des Ecoles de prière d'adultes prêchées par Jean FOURNIER, tout en l'adaptant à l'âge et aux centres d'intérêt des enfants et jeunes.

Le séjour, mixte, accueille des enfants d'un âge compris entre 6 et 18 ans durant 5 à 10 jours en hébergement en dur (pension complète). Deux autres formules existent : celle des *Ecoles de prière pour jeunes en paroisse*, comparable aux *accueils de loisirs*, et celle des *camps itinérants* pour les adolescents.

Les activités se déroulent selon une trame commune à toutes les *Ecoles de prière pour jeunes* et caractérisée par :

- une journée-type
- un thème associé à chaque jour (thèmes reconduits tous les ans)
- des temps forts spirituels et/ou festifs
- des outils pédagogiques pour développer le sens du "beau".

A noter que les *Ecoles de prière pour jeunes* rattachées à l'association LE CEP souhaitent conserver un mode d'activité ponctuel dans l'année (comparable à une recollection ou une retraite), sans évoluer en mouvement de jeunes au sens habituel, avec des propositions de rencontres régulières et travail d'équipe durant l'année scolaire. L'objectif est bien d'activer (ou de réactiver) la relation au Christ des jeunes accueillis et de stimuler leur participation aux mouvements de jeunes et activités paroissiales ou de quartier, notamment lors de la célébration d'envoi qui clôture les *Écoles de prière*. Les *Écoles de prière pour jeunes* ne se placent donc pas en concurrence avec les mouvements de jeunes.

2.1 La journée-type

Après le lever et le petit-déjeuner, le programme de la matinée comprend généralement :

- un temps d'accueil de la Parole (prière de louange puis lecture d'un texte biblique)
- un temps de méditation (enseignement ou partage)
- un temps de solitude (*désert*)

- un temps de partage en équipes par groupes d'âges
- une célébration eucharistique.

L'après-midi est consacré à des activités plus ludiques, mais de préférence rattachées au thème de la journée (voir 2. 2) : ateliers créatifs, jeux, balades, randonnées, visites...

2.2 Le thème de chaque jour

La semaine est structurée autour de la Parole de Dieu. Elle rythme les journées de l'École de prière et donne un itinéraire spirituel pour la semaine, chaque jour étant marqué d'une tonalité particulière, selon les thèmes suivants :

- l'accueil, la confiance : faire connaissance, lâcher les peurs de l'inconnu, « *Ne crains pas !* », « *Si tu savais le Don de Dieu !* »
- Marie : « *Faites tout ce qu'il vous dira* », Marie nous conduit à son Fils
- le pardon : tous appelés à entrer dans la tendresse de Dieu, et vivre la Joie de la Réconciliation
- l'Eucharistie : Jésus donné dans sa Parole et dans le Pain pour satisfaire notre faim d'Amour et réveiller notre sens du partage
- la Croix : contempler la Passion du Christ, y enfouir toutes les intentions du monde, toutes les souffrances, toutes les soifs des hommes
- la Résurrection : « *Qui cherches-tu ?* », « *Il est ressuscité !* », cela engage toute la vie...
- l'Esprit-Saint, l'envoi : « *Cette Parole, c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit !* », être le « *sel de la terre* » là où l'on vit, en famille, avec les amis, en société.

Les Paroles sont choisies en début d'année selon ces thèmes, à tour de rôle par chacune des équipes d'animation des *Écoles de prière pour jeunes*. Toutes les *Écoles de prière* méditent ainsi chaque été les mêmes textes bibliques en signe de communion.

2.3 Des temps forts spirituels et/ou festifs

Des temps forts particuliers viennent généralement renforcer l'animation des thèmes de journée :

- une veillée d'accueil, de constitution des équipes d'âges et favorisant la connaissance mutuelle et la confiance
- la célébration du sacrement du Pardon, préparée en commun et vécue librement par chacun, suivie d'un temps de fête
- la rencontre de *témoins*, où des personnes invitées partagent simplement comment le Christ les rejoint, comment ils s'efforcent de vivre leur foi
- l'adoration eucharistique, où les jeunes se relaient par petites équipes pour adorer le Saint-Sacrement exposé
- le chemin de Croix, remémoré de façon vivante et gestuée
- la veillée de la Croix, inspirée de ce qui se vit à Taizé, temps de prière d'intercession
- une veillée finale festive, illustrant les *fruits* de la semaine et l'amitié partagée
- une célébration eucharistique d'envoi, le jour du départ, avec les familles : comment continuer à vivre dans le quotidien, en famille, à l'école, en paroisse, dans les mouvements ou activités diverses, la rencontre avec le Seigneur.

2.4 Des outils pédagogiques pour développer le sens du *beau*, de la joie et de la vie fraternelle

Un grand soin est généralement apporté à la préparation des locaux et à l'aménagement des lieux de célébration, de manière à mieux illustrer le thème de la journée.

Par ailleurs, une grande importance est accordée à l'animation musicale des célébrations par le chant et les instruments, la gestuation, impliquant les enfants et jeunes durant le séjour, ceci en tant que soutien précieux à la prière.

Les différentes activités (rencontres, jeux, partages, veillées...) sont vécues de préférence dans un esprit de fête (« *Dieu est une fête aujourd'hui* »). Par exemple, les ateliers créatifs, 2 ou 3 fois dans la semaine, sont l'occasion pour les jeunes de développer leur créativité de manière ludique et dans une atmosphère très conviviale.

La vie fraternelle peut être expérimentée au sein d'une petite équipe d'âge accompagnée d'un animateur ("fraternité") : en son sein peuvent se vivre le partage, la prière, l'écoute, l'entraide.

La vie fraternelle est également promue dans la vie quotidienne en privilégiant le respect, la disponibilité, la joie, le service, la vérité, la confiance durant la vie en groupe, les repas, les jeux, etc.

La qualité de la mixité fait l'objet d'une vigilance particulière, afin que les jeunes puissent découvrir qu'une amitié vraie, claire et joyeuse est possible entre garçons et filles, et source de richesse.

La variété des âges des participants favorise l'expression et le témoignage : les plus jeunes enfants expriment leur spontanéité, les plus grands sont un exemple pour les premiers, représentation possible de leur futur.

3. Enfants et jeunes accueillis

Faire découvrir toujours plus largement la proposition originale que constituent les *Ecoles de prière pour jeunes* est une préoccupation des équipes d'animation. Tous les adultes, enfants et jeunes ayant participé à une *École de prière* forment un "réseau" par lequel passent les messages de publicité (en utilisant le bouche-à-oreille, le mailing, des dépliants, affiches et interventions dans les paroisses...).

La vocation des *Ecoles de prière pour jeunes* est d'accueillir tous les enfants et jeunes désireux de vivre ces séjours, après avoir été informé de leur contenu, quel que soit leur degré de pratique religieuse.

De la même manière, les enfants et jeunes présentant un handicap (physique, mental, psychique...) sont accueillis, en fonction des moyens matériels de la structure d'hébergement et des aptitudes et compétences de l'équipe d'animation.

En ce qui concerne le coût des séjours, chaque École applique les tarifs qu'elle a déterminés en fonction des capacités des familles et de sa situation financière.

Au total, c'est environ un millier d'enfants et de jeunes qui sont accueillis chaque été en France, 200 en Hongrie et 100 à Madagascar.

Enfin, l'enthousiasme des participants se manifeste d'une part par un fort désir de se réinscrire l'année suivante, et d'autre part par l'appel à des amis pour les inviter à venir vivre avec eux ce temps fort estival.

Les familles constatent au retour de leurs enfants la richesse de ce qu'ils ont vécu durant la semaine. L'effet d'entraînement des enfants et jeunes entre eux suscite des questionnements et certaines mises en chemin...

4. La réglementation

Comme tous les autres Séjours de vacances, les séjours des *Ecoles de prière pour jeunes* sont déclarés auprès de l'autorité administrative compétente, à savoir la Direction Départementale de la Cohésion

Sociale (DDCS, ex-“Jeunesse et Sports”) de chaque département où une Ecole de prière est implantée.

Par conséquent, ces séjours sont conformes aux législations et réglementations en vigueur en matière d'*Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)*, notamment en matière de projets (éducatif et pédagogique, obligatoires pour chaque Accueil collectif de mineurs), d'habilitation du lieu d'accueil (capacité d'accueil, sécurité), de taux d'encadrement et d'habilitation des membres des équipes d'animation.

5. Encadrement

Les équipes d'animation sont exclusivement composées de personnes bénévoles.

Diversité des profils et taux d'encadrement largement supérieurs aux obligations réglementaires sont recherchés :

- étudiants, professionnels, religieux/religieuses, célibataires, jeunes couples ou plus anciens, retraités... sont appelés à rejoindre les équipes,
- la présence d'en moyenne 1 animateur pour 4 jeunes permet une attention individuelle particulière dans une atmosphère familiale.

L'*Ecole de prière pour jeunes* est conduite par un noyau composé d'un *berger*, du *directeur* du séjour et d'un *prêtre accompagnateur*. Ce noyau “dur” peut être élargi à un ou plusieurs animateurs expérimentés durant l'année, ce qui permet d'incorporer un autre point de vue dans la prise de décision, et de mieux anticiper et mettre en œuvre le passage de témoin entre un responsable et son successeur.

Bien que possible, le cumul de fonctions (*berger/directeur*, *berger/prêtre* ou *directeur/prêtre*) est déconseillé.

Le *berger* est le garant de la conformité spirituelle des activités du séjour aux fondements des *Ecoles de prière pour jeunes* rattachées à LE CEP et matérialisés par leur charte. Souvent membre ancien de l'École, il veille à l'unité de la communauté et coordonne le noyau, tout en faisant profiter de son expérience. Il est le référent dans et de l'École auprès des familles, des partenaires et des autorités épiscopales.

Le *directeur*, titulaire du BAFD. ou d'un équivalent, est l'interlocuteur des autorités administratives, il est responsable de la déclaration préalable du séjour, de l'élaboration du projet pédagogique (et de son harmonisation avec la charte des Ecoles de prière pour jeunes), du respect des législations et réglementations en vigueur, de la sécurité physique et psychologique des mineurs et de la gestion comptable du séjour.

Le *prêtre accompagnateur* complète le noyau auquel il apporte son discernement pastoral. Il préside les sacrements, donne des enseignements et en général supervise plus particulièrement les animations spirituelles. Il manifeste le lien de l'École de prière pour jeunes avec le diocèse.

Ainsi constitué, le noyau opère le discernement nécessaire au pilotage et à l'organisation de l'*École de prière pour jeunes*. Il constitue ainsi une cellule d'Eglise originale où laïcs et prêtre coopèrent au service de la mission.

La répartition des tâches indiquée ci-dessus, essentiellement entre le *berger* et le *directeur*, peut être relativement différente d'une *Ecole de prière* à l'autre, en fonction des organisations en place, de la personnalité et des aptitudes de chacun.

Les *animateurs* encadrent les équipes constituées par groupes d'âge (“frats”).

Peuvent également participer des *serviteurs*, souvent plus âgés, qui prennent en charge la cuisine, le nettoyage des locaux, la décoration... en fonction de l'organisation de chacune des *Ecoles de prière* ainsi que des *priants*, qui assurent une présence contemplative au sein de l'*École de prière*.

L'École de prière pour jeunes s'élargit spirituellement aux communautés religieuses du secteur auxquelles elle leur aura été recommandée.

Les équipes d'animation vivent intensément les séjours spirituels que constituent les *Ecoles de prière*. Chaque matin, les équipes entament leur journée par un temps de prière qui fonde la communion fraternelle de leurs membres et qui donne le "ton" de leurs relations à venir avec les enfants et les jeunes.

Enfin, ces membres sont invités à se ressourcer personnellement et spirituellement (récollections, retraites...) durant le reste de l'année.

6. Relations avec les diocèses

Des personnes ayant vécu une autre *Ecole de prière pour jeunes* sont généralement à l'initiative de la création d'une École dans un diocèse. Mais des prêtres ou des évêques peuvent également en être à l'origine.

Dans tous les cas, une *Ecole de prière pour jeunes* ne peut être lancée et se développer qu'avec l'accord des autorités diocésaines.

Ce lien entre École de prière et diocèse peut être matérialisé de différentes manières : via la pastorale des jeunes ou les aumôneries ou le Service Diocésain des Vocations...

Les *Ecoles de prière pour jeunes* sont généralement référencées sur les sites Internet diocésains.

Les évêques nomment un *prêtre accompagnateur*, généralement pour plusieurs années (cf. chapitre 5), qui est l'un des trois membres du noyau.

Chaque année, plusieurs évêques rendent visite à l'*École de prière* de leur diocèse, soit durant un temps de la semaine, soit le dernier jour où ils président la célébration d'envoi.

7. Gestion et finances

Chaque *Ecole de prière pour jeunes* est juridiquement représentée par une association locale (loi 1901, diocésaine...).

Ses modalités d'organisation, de fonctionnement, de gestion financière et ses différentes responsabilités sont donc indépendantes de celles des autres Écoles de prière.

Ces associations sont juridiquement les organisateurs des séjours, et sont généralement représentées durant les séjours par l'un des membres de leur bureau. Comme tous les organisateurs de séjours, elles sont responsables de l'élaboration d'un *projet éducatif* préalable à leurs séjours.

Leurs recettes proviennent très majoritairement des frais d'inscriptions, parfois de dons ou de subventions de collectivités territoriales. En revanche, les diocèses et les paroisses contribuent très peu.

La plupart des associations sont habilitées à recevoir des chèques-vacances (accordées par certains comités d'entreprises) et des aides aux vacances enfants (accordées par les caisses d'allocations familiales en fonction du quotient familial). Toutefois, certaines caisses refusent d'accorder ces aides en raison du but religieux des séjours (même refus opposé à des mouvements tels que le MEJ et les Scouts de France).

Les dépenses sont essentiellement constituées des frais d'hébergement et éventuellement de personnel sur place, de nourriture, de matériel et de communication dans l'année.

En conclusion, l'équilibre financier des *Ecoles de prière pour jeunes* est difficile à maintenir. Afin de le faciliter, une participation peut être demandée ou suggérée aux animateurs.